

Vivre!

MAI 2023



La Roche Blanche
Gergovie



ÉDITO

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Le budget 2023 de la commune a été un véritable « casse-tête » pour l'équipe municipale. En effet, le niveau d'inflation important subi par notre pays a touché tous les secteurs de la vie quotidienne : alimentation, énergie, prestations de service, contrats d'assurance, etc. L'ensemble de ces hausses représentent plus de 300 000 € de coûts supplémentaires au budget de fonctionnement de notre commune. Nous avons donc été dans l'obligation de réduire nos dépenses déjà très contraintes. La nécessité de dégager un excédent de fonctionnement qui doit couvrir à minima le remboursement annuel de notre dette nous a conduits à relever le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 3,6 points. Ce choix va nous permettre de continuer à investir de façon significative et à maîtriser notre endettement. Un encart spécial sur l'élaboration du budget 2023 et ses enjeux vous sera présenté dans un prochain numéro de Vivre @ la Roche Blanche Gergovie et vous dévoilera les grandes tendances de sa réalisation.

L'utilisation de nombreux bâtiments publics mis à disposition des associations (MLT, gymnase, salle des sports, salle polyvalente, vestiaires et terrain de foot) représente une forte part des dépenses d'énergie et d'entretien. Il convient donc de réglementer plus finement leurs utilisations en maîtrisant ces dépenses en prenant soin d'éclairer et d'éteindre à bon escient, mais aussi de respecter les installations mises à disposition. Nous allons élaborer un règlement intérieur adapté, à destination des associations, concernant l'usage des bâtiments et installations mises à disposition. L'objectif est de réaliser des économies sans préjudice pour la qualité des activités proposées dans les structures publiques. Nous faisons totalement confiance aux associations pour qu'elles prennent totalement part à ce défi.

Côté travaux, les vestiaires du foot ont été réceptionnés. La mise en place d'un chauffage piloté à distance permettra des économies d'énergie conséquentes. Concernant l'avenue de la République, les travaux d'assainissement se poursuivent normalement. Nous allons tenter d'obtenir des possibilités de subvention pour les riverains qui seront obligés d'engager des frais pour se brancher sur les nouveaux réseaux. Nous remercions les usagers et automobilistes pour leur patience et le plein respect des consignes de circulation. Les délais de travaux annoncés pourront être tenus grâce à l'excellente gestion du chantier par l'entreprise Hugon.

Le mois de mai est propice aux balades sur les nombreux chemins de la commune qui jalonnent notre territoire. Il est malheureusement toujours nécessaire de rappeler d'éviter de laisser en chemin, papiers ou bouteilles afin que chacun puisse profiter d'une nature respectée. L'environnement reste au cœur de nos préoccupations. Aussi, j'en profite pour vous inviter à venir nombreux participer aux différents événements sur ce sujet, comme les ateliers Fresque du Climat que nous vous proposons le 13 mai, la conférence avec les Gourmets Curieux le 12 mai, et la Fête de la Nature organisée le 27 mai par le Musée de Gergovie avec une grande opération de ramassage des déchets sur le plateau de Gergovie. Pensez à vous inscrire !

Sous l'égide du CCAS, l'animation seniors au volant a commencé, les remises à niveau et les travaux pratiques en situation de circulation sont très appréciés par les participants. Cet atelier sera renouvelé en fonction des demandes.

Dans un monde menacé de toutes parts par des situations belliqueuses, la manifestation du 8 mai prend toute sa valeur. Se rappeler qu'il n'y a pas si longtemps, l'Europe sortait de deux guerres mondiales au bilan humain terrifiant... Cette cérémonie permettra de transmettre à notre jeunesse l'importance de vivre en paix et de se respecter les uns les autres. Je vous souhaite un joyeux mois de mai et une bonne lecture. Prenez soin de vous.

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires

AGENDA

- **02 au 12/05 Opération « Semez des graines de fleurs en pieds de murs »**
- **05/05 Soirée Jeux** avec Gergo'Vit à la salle Jean Jaurès
- **08/05 Cérémonie officielle**
- **12/05 Conférence** avec Les Gourmets Curieux à la MLT
- **13/05 Fresque du climat** avec la municipalité à la MLT
- **27/05 Fête de la Nature** avec le musée de Gergovie au Plateau
- **23 au 26/05 Exposition 50 ans** de la Pétanque Vercingétorix à la Polyvalente

MAIRIE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison du pont de l'Ascension, la mairie sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 19 mai.

VENTE DU MUGUET

Le 1^{er} mai, il est coutume d'offrir un brin de muguet aux personnes que l'on apprécie, pour leur porter bonheur... Chaque année, par arrêté municipal (Arrêté n°046/2023), la vente dite « à la sauvette » du muguet le 1^{er} mai n'est pas autorisée de l'espace commercial du Gergovial jusqu'aux intersections de l'avenue de la République, de la rue du Grand Champ, de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue de Chateaugay, ainsi qu'en bordure de la D800 et de la D756 (centre commercial de la zone artisanale de La Novialle) et ce afin de respecter une distance avec les commerces de fleurs.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La manifestation officielle se déroulera comme suit :

- 9h : Rassemblement devant la stèle des étudiants au Plateau de Gergovie et dépôt de gerbe,
- 9h30 : Cérémonie identique devant le cimetière de Gergovie,
- 9h45 : Rassemblement place Cluzel, en direction du monument aux morts, discours et dépôt de gerbe.

A l'issue de ces rassemblements, une aubade sera donnée par l'Union Musicale des Martres-de-Veyre.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie à la salle Polyvalente - Espace J. Prévert.

Ligue Contre Le Cancer

Le comité 63 de la Ligue Contre Le Cancer organise un Événement Ligue qui se déroulera le dimanche 7 mai au sommet du Puy-de-Dôme.

Réalisons ensemble une chaîne humaine...

Cet événement a pour but de promouvoir l'activité physique dans une ambiance festive, amicale et solidaire, tout en apportant notre soutien aux malades et à leurs proches qui luttent actuellement contre cette maladie.

Le lien direct pour s'inscrire à l'événement est le suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/la-ligue-contre-le-cancer-comite-du-puy-de-dome/evenements/evenerment-ligue-2023>



Cadre de Vie _ Environnement

La propreté urbaine, c'est l'affaire de tous !

Chaque jour, les agents des services techniques procèdent au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble du domaine public. Malgré cet important travail, une commune, pour être propre et agréable à vivre, reste l'affaire de tous. Même si vous êtes nombreux à respecter le domaine public, certains, ne jouent malheureusement pas le jeu. Les éléments susceptibles de nuire à la propreté de notre environnement quotidien sont multiples : *déchets, mégots, déjections canines, encombrants, affichages sauvages...* Au-delà du travail fourni par nos agents, il est indispensable que chaque citoyen soit sensibilisé et adopte les bons gestes, afin d'assurer un mieux-vivre ensemble.

- Les mégots

Sur la photo ci-dessous, vous pouvez découvrir la quantité de mégots ramassés sur une toute petite zone de la commune par les citoyens présents dans le cadre du Printemps de l'environnement, le samedi 25 mars dernier. Force est de constater que, malgré l'installation de cendriers et le passage de la balayeuse 2 jours avant, le nombre de mégots jetés au sol reste important. Aussi, la municipalité va s'associer avec la Ligue contre le cancer pour mettre en place des espaces sans tabac* via une convention afin de lutter contre les effets néfastes du tabac, d'assainir les espaces publics mais également de préserver la santé des plus jeunes et des habitants non-fumeurs.



Dans un 1^{er} temps, la municipalité va identifier des lieux « Espace sans tabac » dans lesquels la consommation de tabac sera interdite (relevant d'un arrêté municipal, avec installation d'une signalétique dédiée et d'une délimitation visible via un marquage au sol, aux abords de ces lieux).



Parallèlement, des cendriers dédiés à la collecte et au recyclage des mégots de cigarettes seront installés aux abords des bâtiments publics afin de lutter contre le jet de mégots au sol et sensibiliser les personnes fumeuses.

* Ces espaces sans tabac sont « des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés, où la consommation de tabac est interdite tels que : plages, abords de lacs ou d'étangs, plages urbaines, piscines, aires de jeux, espaces verts, parcs, jardins, parcours de santé, abords des écoles, ou d'autres établissements publics. Ils permettent : d'éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants, de promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains, de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies, de dénormaliser le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

- Les déjections canines

Suite à des plaintes de riverains, la mairie souhaite alerter sur les incivilités liées aux déjections canines.

Par égard pour les jeunes enfants, qui jouent dans l'herbe ;

Par égard pour les promeneurs qui ne souhaitent pas marcher les yeux rivés au sol ;

Par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts (notamment ceux qui passent la tondeuse sur les pelouses)... Il est demandé à chaque propriétaire de chien de ramasser les déjections canines.

Les crottes de chiens sont inacceptables en terme d'hygiène et de santé publique. Cela nuit à la qualité de vie de la commune et au bien-être de chacun. Ramasser les crottes de son chien est un petit geste qui marque le respect. Les propriétaires de chiens n'ont pas d'excuses, la commune met à la disposition des distributeurs de sacs gratuits.

Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur la voie publique et tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié à leur ramassage sur toute ou partie du domaine public communal. Les indécents s'exposent ainsi à une amende forfaitaire de 135 € (contravention de 4^{ème} classe). Arrêté n°031-2023

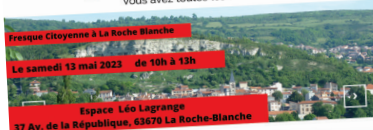
- Les incivilités

À proximité des PAV (Points d'apport volontaire), « des dérivés, des incivilités » sont régulièrement constatées. Il est rappelé que les dépôts de toutes sortes, en dehors des points d'apports, sont considérés comme sauvages donc répréhensibles et verbalisables. Dans le cas où le PAV ne serait pas accessible ou trop plein, il est conseillé de se diriger vers un autre site ou de reporter son dépôt. Le respect de l'environnement concerne tout le monde...



LA FRESQUE DU CLIMAT

Vous avez toutes les cartes en main



Pour s'inscrire :
Sur fresqueduclimat.org ou via ce QR Code

Entrée gratuite



Atelier la Fresque du climat (Espace Citoyen)

Samedi 13 mai de 9h30 à 13h, à la MLT - Espace Léo Lagrange

La municipalité, en partenariat avec l'association la Fresque du climat, vous propose de participer à un atelier (Gratuit **sur inscription**) pour comprendre les changements climatiques.

L'atelier ludique et collaboratif « la Fresque du Climat », d'une durée de 3h, permet d'aborder l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.

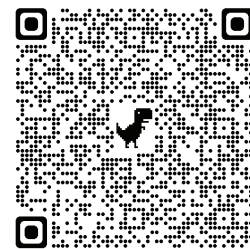
Ouvert à tous (enfants à partir de 10 ans).

Vous pouvez vous inscrire sur :
fresqueduclimat.org

ou via ce QRCode →

Attention : places limitées

Cette manifestation sera suivie d'un pique-nique participatif tiré du sac.



Semez des graines de fleurs sauvages locales

Du 2 au 12 mai, venez retirer des sachets de graines à l'accueil de la Mairie. Comme chaque année, à l'occasion du printemps, le SMVVA met gratuitement à disposition des habitants du territoire, des sachets d'espèces différentes de graines

de fleurs sauvages locales. Ces graines, issues du territoire, ont été produites, récoltées, triées et mises en sachets par l'ESAT des Cardamines à Veyre Monton. Les nouveaux présentoirs ont été fabriqués sur mesure par l'ESAT de la Gravière à Riom. Une 1^{ère} distribution a eu lieu lors du Printemps de l'environnement le 25 mars dernier.

N'hésitez pas à récupérer des sachets et participez au fleurissement de nos espaces !
Opération financée par le Leader GAL d'Allier et le SMVVA.



Expression du groupe non majoritaire

Chèr(e)s habitant(e)s de la Roche-Blanche Gergovie,
Une conjoncture énergétiquement tendue

Les charges communales devraient augmenter de plus de 15% entre 2022 et 2023, essentiellement en raison du coût de l'énergie.

Les impôts comme levier pour compenser la hausse

L'Etat demande une hausse de la valeur de base locative de 7% environ.

La Commune pourrait également avoir décidé une hausse de 3 à 4 points du taux de foncier bâti. Ce taux, qui avait été préservé par rapport à la moyenne nationale, est un levier puissant.

Ces deux augmentations se répercuteront sur le montant de la taxe foncière.

D'autres économies ?

Peu de leviers sont activables pour réduire nos dépenses : limitations des dépenses superflues, revenus locatifs, indemnités, et la sensibilisation des associations vers des pratiques d'économie.

Le budget communal reste tendu, sans toutefois être dans une situation de crise ou d'endettement similaire de certains voisins. Afin d'éviter des mesures plus rigoureuses, nous appelons au bon sens afin de contenir la consommation des infrastructures communales.

Les élus sont à l'écoute des meilleures voies de progrès.

Restant disponibles,

J.P. Denizot, C. Nectoux, M. Pons, M. Rousset, J. Thuilliez.

ENFANCE - JEUNESSE - SCOLARITÉ

APE - Fête de l'école

L'APE prépare l'organisation de la fête de l'école qui se déroulera le vendredi 30 juin. Cet événement est le plus attendu de l'année pour nos enfants et il nécessite de nombreux bénévoles. Pour l'organiser l'APE a besoin de parents volontaires pour aider à l'installation et la tenue des activités afin d'offrir à nos enfants une belle fête de fin d'année. Les activités proposées lors de cette soirée seront conditionnées au nombre de bénévoles que nous devons connaître par avance. Alors, si vous souhaitez participer à cet événement, nous vous invitons à nous en faire part à l'adresse suivante : ape63670@gmail.com.

Nous comptons sur vous.

École J. Ferry - Cross de l'élémentaire

Après 3 années d'absences pour cause de Covid, c'est la reprise du traditionnel cross de l'école élémentaire le lundi 15 mai prochain. Organisé par Mme Laroche (directrice) et M. Meynier (Conseiller pédagogique), avec l'aide de parents volontaires, ce sont 8 classes regroupant plus de 170 élèves qui vont participer à ce moment sportif. Différents parcours seront proposés avec un classement filles/garçons, selon les niveaux CP, CE1 et CE2, CM1 et CM2, soit au total 10 courses. Un goûter sera offert par l'APE (Association des Parents d'Élèves).

Vie associative



Gergo'Vit

Nouveauté pour 2023, l'association Gergo'vit vous propose une « soirée Jeux » tous les premiers vendredis de chaque mois !

L'idée est simple : passer un moment convivial, autour de divers jeux de société apportés par les participants. Alors, que vous soyez un joueur régulier ou occasionnel, jeune ou moins jeune, que vous souhaitiez faire découvrir des jeux ou en apprendre de nouveaux, rendez-vous pour la première le 5 mai prochain, à la salle Jean Jaurès à Gergovie, à 20h (entrée libre, sans inscription préalable).

Nous vous attendons nombreux !

© Freepik



Gourmets Curieux

Nous organisons le vendredi 12 mai à 20h à la MLT une **conférence débat** sur le thème de « Notre Alimentation et Notre Environnement » avec deux mini conférences et une table ronde avec des acteurs locaux. Entrée libre.

Pétanque Amicale Vercingétorix « 1973 / 2023 »

Pétanque et jeu Provençal

Les prochains préliminaires Secteur Sud auront lieu le samedi 6 mai à Boisséjour, doublette mixte et triplette promotion, le samedi 13 mai à Salins Pétank.

A noter également, le mardi 23 mai à Veyre-Monton, le triplette vétérans et le lundi 29 mai au Cochonnet Aubiérois, la doublette (Grand prix de la ville).

Nous vous rappelons que dans le cadre du cinquantenaire de

notre amicale, notre association vous proposera l'**exposition des 50 ans** de la Pétanque Vercingétorix qui se déroulera salle Polyvalente - Espace J. Prévert, du mardi 23 au vendredi 26 mai. Vous pourrez également nous rejoindre pour le Challenge du cinquantenaire au boulodrome le dimanche 4 juin. Ce concours de pétanque pour doublettes en quatre parties sera ouvert aux habitants de La Roche Blanche et sur invitation.



La pétanque fête ses 25 ans

Il y a 25 ans, notre amicale fêtait un quart de siècle d'existence !

Principales décisions du Conseil municipal

11 avril

◆ Nouvelle conseillère municipale

Suite à la démission de Christian Debarbieri, Fabienne Tourgon est installée en qualité de nouvelle conseillère municipale.

◆ Budget communal 2023

Le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2023 et approuvé les comptes administratifs 2022. Comme les années précédentes, un intercalaire spécifique sera consacré à ce volet finances lors d'un prochain numéro.

◆ Mond'Arverne : convention pour le partage de la cotisation à l'Aduhme

L'Aduhme accompagne depuis de nombreuses années les collectivités locales. Elle a réalisé le profil énergétique de l'ensemble des communes de notre territoire avec les diagnostics énergie des bâtiments communaux avant la mise en application prochaine du décret tertiaire. Une mutualisation des interventions de l'Aduhme avec un partage de la cotisation annuelle, à hauteur de 50% pour l'intercommunalité, et 50% pour les communes proratisée au nombre d'habitants (environ 0,4 €/habitants) est reconduit. Pour La Roche Blanche, la part de cotisation 2023 à l'Aduhme est de 1465,47 €.

◆ Vente parcelle ZC 164

Le conseil a validé la vente à Mme Lemasson d'une parcelle de 1530 m² située en zone agricole route des Fours à Chauv pour créer son atelier de production de miel.

◆ Assainissement

La mise à jour du schéma directeur d'assainissement qui date de 2014 a été actée, il sera confié à un bureau d'étude spécialisé après consultation et bénéficiera d'aides de l'Agence de l'Eau et du conseil Départemental.

Une convention sera passée avec l'Agence de l'Eau pour aider les riverains de l'Avenue de la République à réaliser les travaux de mise en séparatif de leurs réseaux privatifs, la commune assurera un rôle d'intermédiaire technique et financier.

◆ Emplois saisonniers

Création de 8 postes à destination des jeunes pour 24 semaines.

CCAS

Les membres du CCAS se sont réunis le jeudi 13 avril dernier et ont voté le budget 2023 à hauteur de 11 586 € (aides sociales, téléassistances, ateliers de colis pour les aînés...).



Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie

En mai, 2 rendez-vous à ne pas manquer au Musée de Gergovie !

Les sites arvernes au coucher de soleil

Le samedi 13 mai, à l'occasion de la Nuit européenne des Musées, vous pourrez embarquer pour la 1^{ère} fois dans l'Archéobus pour une visite itinérante au crépuscule. Cette navette archéologique vous mènera sur le territoire des Arvernes, de Gergovie à l'oppidum de Corent en passant par Gondole et les camps de César. Une visite organisée en partenariat avec le Département du Puy-de-Dôme. Ce soir-là, vous pourrez également participer aux fameuses visites nocturnes du musée, à la lueur d'une torche électrique.

Venez fêter la nature !

Le samedi 27 mai, le musée célébrera la Fête de la Nature en deux temps. Le matin, place à l'effort avec une grande opération de ramassage des déchets sur le plateau de Gergovie. Cette cleanwalk est organisée en partenariat avec l'association du Site de Gergovie et l'association Gergovie@Les Arverniales et avec le soutien de la commune de La Roche Blanche et du Département du Puy-de-Dôme. Pour participer, inscription recommandée via le site web : www.musee-gergovie.fr

En fin de journée, place au plaisir de la découverte à travers une visite guidée gratuite proposée par un animateur nature qui vous fera découvrir la faune, la flore et les paysages du plateau de Gergovie. Une visite proposée en partenariat avec le Département du Puy-de-Dôme.

Informations et réservations sur : www.musee-gergovie.fr

©ValentinUta

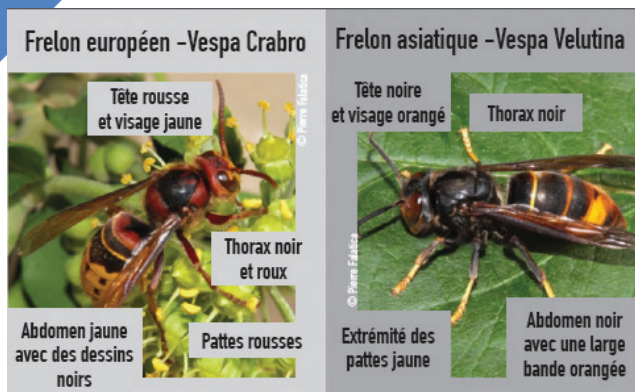


Zoom sur ...

Le frelon asiatique

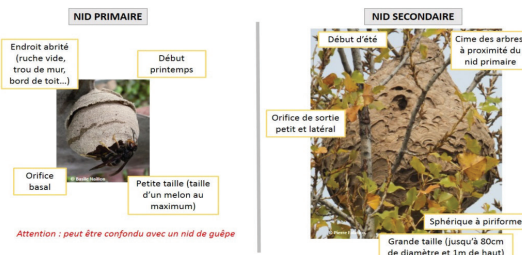
Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. 5 nids détruits en 2022 sur notre commune. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité⁽¹⁾ et la santé des abeilles⁽²⁾.

Distinguer le frelon asiatique du frelon européen



Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique (nids ou individus) est invitée à en faire le signalement sur la plateforme en ligne : www.frelonsasiatiques.fr

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne, de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids l'année suivante. Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS⁽³⁾, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

LE FRELON ASIATIQUE

ARRIVÉ EN FRANCE AVEC LA GRANDE BANDE ORANGÉE

EXTREMITÉ DES PATTES NOIRE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

ITR - ITR

SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches

2022 : Des indicateurs à la hausse

La saison 2022 a été une année très tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le nombre de nids découverts a explosé (augmentation de +93% par rapport à 2021).

Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2022 nous incite à la plus grande vigilance pour 2023. **Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !**

FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes
23 rue Jean Baldassini 69364 LYON Cedex 07
<https://www.frelonsasiatiques.fr/>
<http://www.frgdsaura.fr/>

(1) RÈGLEMENT UE 2016/1141 DE LA COMMISSION DU 13 JUILLET 2016
(2) ARRÊTÉ DU 26 DÉCEMBRE 2012
(3) FRGDS : FÉDÉRATION RÉGIONALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE SANITAIRE

Intercommunalité

Pôles Adolescents

- Les pôles adolescents proposent des actions pour tous les adolescents du territoire, âgés de 11 à 17 ans tout au long de l'année.
- Des antennes sont ouvertes sur toute la communauté de communes pour proposer des sorties, des soirées, des activités, des vacances actives et bien d'autres animations selon leurs envies et idées.
- N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur les accueils des mercredis, vendredis et samedis.
- Le programme de mai/juin est disponible sur www.mond-arverne.fr ou en scannant le QR code :
- Les inscriptions aux activités estivales sont ouvertes.
- Au programme : des séjours, la pratique du graff, la découverte du théâtre et de la danse, une semaine aquatique et de nombreuses sorties dont le Futuroscope.
- Attention : le nombre de places est limité, pensez à réserver.

Lecture publique - Médiathèque de La Roche Blanche

Horaires d'ouverture : mardi de 15h à 18h30 / mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 et samedi de 9h30 à 12h (1 samedi sur 2), soit les samedis 6 et 20 mai.
La médiathèque sera fermée du mardi 30 mai au samedi 3 juin, réouverture le mardi 6 juin.
<https://mediatheques.mond-arverne.fr/reseau/library/2758>



SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts (semaines impaires) : mardis 9 et 23 mai
- Jaunes (semaines paires) : mardis 2, 16 et 30 mai



Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h,

Fermé au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

TÉL : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanche@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr